

BON DE COMMANDE

A retourner à M. André ANGER, 11 rue de Barcelone. 58000 NEVERS

NOM (M. M^{me} M^{lle} ou Établissement) :

ADRESSE :

♦ Souhaite acquérir les "**Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Éducation**" (Entourez les numéros souhaités)

n° 1 n° 2 n° 3 n° 4 n° 5 n° 6 n° 7 n° 8 n° 9 n° 10 n° 11 n° 12 n° 13

n° 14 n° 15 n° 16 n° 17 n° 18 n° 19 n° 20 n° 21 n° 22 n° 23 n° 24 n° 25 n° 26 n° 27

Prix : n° 1 à 22, l'unité 7,00 € x = €

A partir du n° 23, l'unité 10,00 € x = €

♦ **Autres publications :**

- La pédagogie Freinet dans la Nièvre (1936 à 2008) 25,00 € x = €

- Lycée Saint Joseph – Nevers. Historique et documents divers 7,00 € x = €

- Histoire de l'instruction des sourds-muets de la Nièvre 7,00 € x = €

- Journal de guerre (Promo 1914 - 1917) Ecole Normale de Varzy 7,00 € x = €

- Une famille d'instituteurs de la Nièvre : les GILHODES (1840-1905) 7,00 € x = €

- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1950 – 1971) 7,00 € x = €

- Histoire du C.D.D.P de la Nièvre (1971 – 1986) 7,00 € x = €

- **Brochures CAMOSINE consacrées au Musée :**

n° 85 : "Évocation illustrée des années 30 et 40" 10,00 € x = €

n° 95 : "D'encre et de plume" 10,00 € x = €

n° 108 : "De la plume à la... souris" 10,00 € x = €

= €

Frais de port : 1 ex : 4,00 € - 2 ex. : 5,00 € - 3 ex. : 6,00 € - 4 ex. : 7,00 € + €

Ajouter 1,00 € par numéro supplémentaire commandé Total : €

Date : Signature :

Merci de joindre le règlement à la commande : chèque à l'ordre des « AMIS DU MUSÉE NIVERNAIS DE L'ÉDUCATION »



LES AMIS DU MUSÉE NIVERNAIS DE L'ÉDUCATION

8 rue du Cloître Saint-Cyr à Nevers

09 64 46 28 90

Email : amnevers@wanadoo.fr

site Internet : <http://pagesperso-orange.fr/museduc.nevers>

BULLETIN D'ADHÉSION

A retourner à M. André ANGER, 11 rue de Barcelone. 58000 NEVERS.

(1) NOM(S) : Prénom(s) :

PROFESSION(S) : Actif(s) Retraité(s) (2)

ADRESSE :

Renouvelle(nt) ma(notre) cotisation pour l'année en cours

Désire(nt) adhérer aux A.M.N.E (2)

• Comme MEMBRE(S) ACTIF(S) : 12 € (par personne)

• Comme MEMBRE(S) BIENFAITEUR(S)

Ci-joint un chèque de 12 € X = €, libellé à l'ordre des
"Amis du Musée Nivernais de l'Éducation".

N.B : Le soutien aux A.M.N.E est partiellement déductible de vos impôts sur le revenu (article 238 bis du code général des impôts). Un reçu vous sera adressé avec l'appel de cotisation.

Veillez écrire vos observations éventuelles au verso de ce bulletin.

(1) Ou nom de l'école, de l'établissement scolaire, de l'organisme.

(2) Rayez la mention inutile.